



Commission FSER du 16 novembre 2024

Monsieur le Président, Monsieur le Chef de bureau des Médias Privés, Madame la Secrétaire générale, Chers membres de la commission du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique.

Depuis la dernière commission du 15 octobre dernier, la situation a évolué concernant la proposition initiale de réduction drastique du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique proposée dans la première monture du Projet de Loi de Finances pour 2025.

Il y a tout juste un mois, le SNRL et la CNRA vous exprimaient leur détermination à travailler ensemble pour trouver une issue à cette situation critique et lançaient un appel à l'ensemble des radios associatives à se mobiliser.

Et c'est une formidable mobilisation qui est née ! Partout sur les territoires, les radios que vous connaissez ici au sein de la commission via leurs dossiers se sont mobilisées, ont interpellé leurs parlementaires, informé leurs auditeurs-trices, organisaient des conférences de presse, se sont réunies. Les représentants de nos organisations réunis au sein des Locales ont rencontré Mme la Ministre de la Culture, de nombreux parlementaires (députés et sénateurs), pris part aux auditions en commission.

Cet élan a entraîné un soutien d'une diversité incroyable tant au niveau d'élus, locaux et nationaux, de collectivités, d'organisations patronales et salariés de notre secteur et au-delà, de partenaires...

Nous n'aurons pas assez de mots pour remercier cela.

Ce soutien, vous nous l'avez ici même exprimé, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs membres de la commission. Encore merci, cela a été très précieux pour le travail que nous avons mené durant ces dernières semaines. Nous avons aussi pleinement conscience que la situation n'a pas été des plus confortables pour les services de la DGMIC. Pour autant, vous avez été à nos côtés. Une nouvelle fois merci. Nous réitérons, mais vous le savez déjà, notre totale disposition à continuer à travailler ensemble, comme ses dernières années, au bon fonctionnement de la commission et aux réflexions et actions visant à améliorer ce dispositif du Fonds de Soutien si important pour nos radios, et dans le paysage de l'audiovisuel et des médias en France.

Le travail et la mobilisation ont porté leurs fruits.

Les parlementaires ont exprimé leur volonté de rétablir les crédits du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique par l'adoption d'un amendement transpartisan de crédit à 12 millions d'euros, en commission des Affaires Culturelles le 23 octobre dernier puis le Gouvernement par la voix de Laurent St Martin le 29 octobre a fait savoir son intention de déposer un amendement allant dans le sens de la décision actée en commission des affaires culturelles. Mme la Ministre confirmera à nouveau cet engagement en commission culture du

Sénat lors de son audition ainsi que dans une intervention diffusée lors du Congrès du SNRL le 7 novembre dernier.

Cela se concrétisera par le dépôt par le Gouvernement d'un amendement de crédit de 10 millions d'euros pour le FSER.

Le rejet de la partie « recettes » du budget par l'Assemblée Nationale ce mardi a pour conséquence que l'examen du texte reprend sur sa version initiale au Sénat.

Nous avons pleinement conscience que nous ne repartons pas de zéro ; le cabinet de la Ministre nous a confirmé que le Gouvernement s'engageait à déposer un nouvel amendement lors de l'examen du texte au Sénat.

Pour autant, nous restons mobilisés.

Nous continuons nos interlocutions avec les sénateurs-trices.

Nous avons aussi alerté le cabinet, ainsi que les parlementaires, concernant le contenu de l'amendement. Il s'agit ainsi de clarifier ce qui relève de réabondement du fonds FSER et de la contribution complémentaire provenant du plan Culture ruralité.

Notre responsabilité reste entière pour obtenir une sortie digne à cette crise.

Le secteur des radios associatives, véritable patrimoine immatériel de la diversité culturelle française, doit être préservé.

Merci.

Les représentants des radios associatives locales à la commission FSER

Nicolas CALMELS- SNRL

Mélanie CHARPENTIER-TORRENTE – SNRL

Yvon GARGAN – CNRA

Siham MINEUR - CNRA